Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID: 033-213303753-20241205-DE\_2024\_12\_03A-DE

République française GIRONDE

SAINT AUBIN DE BRANNE - Commune

## Séance du jeudi 05 décembre 2024

Membres en exercice: 10

cinq décembre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pascal LABRO,

Date de la convocation: 29/11/2024

Nb de présents : 7 Nb de représentés : 0

Nb de représentés : 0 Nb de vote exprimés : 7

Nb de vote pour : 7 Nb de vote contre : 0

Nb d'abstention : 0

<u>Présents</u>: Pascal LABRO, Robert FAURE, Laurent BEREAU, David PATEAU, Sarah BRUNELOT, Dominique

PEYTOUREAU, Marie MIRAMON

Représentés:

Excusés: Quitterie DUCLOT, Xavier BLOND, Jérémy

CUSSEAU Absents:

Secrétaire de séance :

Laurent BEREAU

## Objet: COUT DES TRAVAUX - DE\_2024\_12\_03A

Monsieur le Maire propose une réactualisation des tarifs des travaux proposés par la commune, qui intègrent les coûts des matériels communaux conformément au tableau ci-dessous :

Coût horaire des travaux - TTC	€/H
Employé municipal	25,00
Employé municipal + Tondeuse Auto/portée	37,73
Employé municipal + Tracteur + gyro	49,29
Employé municipal + Camion	42,81
Employé municipal + Tracteur	42,12

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide son application à compter de ce jour.

Cette délibération annule et remplace la délibération DE\_2018\_01\_08.

Fait les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme, Le Maire, Pascal LABRO